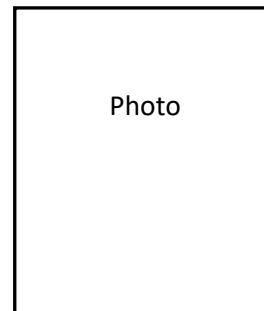




CANDIDATURE À L'EXAMEN NATIONAL DU GRADE DE 7^e DAN JUDO

Formulaire type CSDGE



Démarches administratives :

1. La candidature est personnelle : elle est à envoyer à votre C.O.D.G./Comité avant le 5 janvier
2. Délai d'inscription : la candidature doit parvenir au secrétariat des Grades de la F.F.J.D.A avant le 15 février.
Attention : aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai.
3. Merci de bien vouloir renseigner avec soin toutes les informations demandées.
Attention : Tout imprimé incomplet sera retourné à la Ligue.
4. Conditions d'inscription : se référer aux textes officiels / CSDGE - Annexe 1 / Examen du 7^e dan

Pour des raisons d'organisation, merci de ne postuler que si vous êtes certain de vous présenter à l'examen

LIGUE : _____ COMITE : _____

DATE DE L'EXAMEN : _____ LIEU : _____

PRESENTATION INDIVIDUELLE

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL. : _____ EMAIL : _____

GRADE

DATE D'OBTENTION (jj/mm/aaaa)			
1 ^e Dan		3 ^e Dan	
2 ^e Dan		4 ^e Dan	
5 ^e Dan		6 ^e Dan	

(Rappel : délai dans le grade : Âge plancher de 53 ans et 13 ans d'ancienneté de 6^e Dan dans l'année civile de l'examen.

PARCOURS DU JUDOKA

N° DE LICENCE : _____ CLUB : _____

Années de licences à la FFJDA :

De _____ à _____ Ligue _____ Club _____

De _____ à _____ Ligue _____ Club _____

De _____ à _____ Ligue _____ Club _____

De _____ à _____ Ligue _____ Club _____

ACTIVITÉS MENÉES ET PROJET JUDO DEPUIS LE 6^e DAN et CRITERES D'ACCESSION :

Important : à remplir avec le plus grand soin (si besoin ajouter une page recto verso sur papier libre)

PALMARES SPORTIF :

Participation à une phase nationale d'un championnat de France séniors ou son équivalent. Donnez les cinq meilleurs résultats sportifs (national et ou international, année et lieu).

ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Qui inclut l'ensemble des pièces demandées

Échéancier :

Date limite de la remise du dossier au comité **le 5 janvier**.

Étude du dossier par la CSDGE et réponse sur l'acceptation du dossier **avant fin mars**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

(L'honneur est un principe essentiel du code moral du judo)

A remplir par le candidat

Je soussigné(e), _____ certifie sur l'honneur, avoir vérifié les éléments
(Nom, prénom)
fournis dans mon dossier de candidature au grade de 7^e dan et que ces derniers sont exacts *(les renseignements qui n'ont pu être vérifiés sont signalés dans le dossier)*.

Fait à _____ le : _____

Signature

AUTHENTIFICATION PAR LES CODG ET CORG

des renseignements fournis dans le dossier et plus précisément de la poursuite de l'activité du candidat au service du judo depuis le dernier grade obtenu

À remplir obligatoirement avec un avis sur le candidat et TOUTES les signatures

AVIS DU COMITE

Président, Cadre Technique, secrétaire de la CODG et un Haut-gradé

Nous certifions que tous les éléments présents dans le dossier sont exacts et sincères.

Commentaires *(avis circonstancié obligatoire) :*

avis favorable avis réservé avis défavorable

Signature du Président	Signature du cadre technique	Signature du secrétaire de CODG	Signature du haut gradé
------------------------	------------------------------	---------------------------------	-------------------------

Date et cachet du comité : _____

AVIS DE LA LIGUE

Président, Cadre Technique, secrétaire de la CORG et représentant au Comité National des Hauts-grades

Nous certifions que tous les éléments présents dans le dossier sont exacts et sincères.

Commentaires *(avis circonstancié obligatoire) :*

avis favorable avis réservé avis défavorable

Signature du Président	Signature du cadre technique	Signature du secrétaire de CORG	Signature du représentant au CNHG
------------------------	------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------

Date et cachet de la ligue : _____

Conditions pour faire acte de candidature :

Le judoka candidat au 7^e dan doit être une figure emblématique de sa région.

Modalités d'étude des dossiers :

- 13 ans de 6^e dan
- Age plancher : 53 ans dans l'année de l'examen
- Remplir les conditions de présentation (cf. page 64 des textes officiels)

Critères de présentation :

- Justifier d'un niveau sportif national judo/jujitsu seniors ou championnat équivalent (honneur, excellence, 1^{ère} division, 2^e division, Championnat de France FFSU, Championnat de France, Militaire, Championnat de France FSGT).
- Etre toujours impliqué.e dans le judo dans la durée (entraide et prospérité mutuelle, transmission), niveau national minimum parmi les critères suivants :
 - Justifier d'une expérience d'au moins une olympiade au niveau national en tant que :
 - Elu.e. au sein d'un organe dirigeant,
 - Formateur,
 - Entraîneur des équipes de France seniors
 - Cadre technique
 - ou
 - Etre toujours impliqué.e. dans le judo dans la durée (entraide et prospérité mutuelle, transmission) et justifier d'au moins 3 expériences parmi celles visées à l'article **B/CRITERES DE PRESENTATION DU 6^e DAN.**

L' EPREUVE

a. ITSUTSU NO KATA

Le candidat démontrera l'*itsutsu no kata* dans le rôle de tori.

b. PRESTATION TECHNIQUE - 15 à 20 MN

Le candidat choisit un thème. S'agissant du 7^e dan, la démonstration doit être différente de celle requise pour le 6^e dan. Elle doit être d'ordre pédagogique, commentée et s'adresser à des judoka « ceinture noire ». La prestation sera suivie d'un entretien de **10 à 15 mn.** C'est le moment réservé aux explications et justifications, si le candidat ou le jury l'estime nécessaire.

Les attendus par domaines (selon la composition choisie de la prestation) :

Les attendus de la prestation : la prestation doit véritablement enrichir le patrimoine du judo français et être mise à disposition des générations actuelles et futures.

La démonstration commentée devra mettre en évidence la capacité du candidat à expliquer et illustrer ses choix techniques, tout en précisant les points fondamentaux et nécessaires à l'efficacité des techniques proposées.

Les critères d'évaluation de la prestation libre porteront, selon les choix réalisés, sur : La pertinence de la conception de la prestation complète : la personnalisation du travail conçu et démontré, la capacité à faire apparaître la cohérence de

l'ensemble, la pertinence des choix (techniques, situations de déplacements, etc.), l'efficacité des réalisations, les interactions avec *uke*, l'adaptation compte tenu des capacités et de l'âge du candidat.

La qualité de la prestation : le jury appréciera la richesse des connaissances acquises, le savoir-faire, la logique des propositions, l'originalité éventuelle tout en conservant l'efficacité des réalisations et la pertinence de l'ensemble par rapport au thème principal.

c. L'ENTRETIEN AVEC LE JURY - 10 à 15 MN

Cette épreuve fait partie de l'examen et participe donc à l'évaluation, sans pour autant pouvoir compenser l'évaluation de la prestation technique. Elle permet un échange visant à conforter/optimiser/développer la prestation technique avec la participation du jury (pour l'obtention d'une mention par exemple).

Les attendus de l'entretien : il permettra au candidat de s'exprimer sur sa prestation et ses choix et au jury de poser toute question utile à une meilleure compréhension. En fait, il vérifiera si le candidat possède le niveau de maîtrise et d'expertise d'un 7^e dan.

Remarques : pour le travail debout/sol/jujitsu, le candidat doit expliquer les démonstrations. Celles-ci sont de nature pédagogique et doivent s'adresser à des judoka « ceinture noire ».

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- La candidature est personnelle.
- Le candidat devra faire acte de candidature en remplissant l'imprimé dédié à cet effet, puis en l'adressant au CODG de son comité d'appartenance, avant le **5 janvier** de l'année de l'examen.
- Les CODG/CORG adresseront les candidatures avec un avis sur l'activité générale du candidat, son parcours et leurs commentaires éventuels et ce, directement au secrétariat de la CSDGE (avant le **15 février** de l'année de l'examen).

Mise à jour juillet 2023